

## COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

ARRÊTÉ N° PM138/2023

Acte publié le

**OBJET :** Règlementation de la circulation et du stationnement  
Implantation poteau télécom  
32 – 38 route des Attignies

20 OCT. 2023

Le MAIRE de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

**VU** le code pénal et notamment l'article R610-5 ;

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2211-1, L 2212-2, L2212- 5 ;

**VU** le code de la route ;

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents ;

**VU** la demande de la société AFFACOM, en date du 5 octobre 2023 ;

**CONSIDERANT** qu'il va être entrepris des travaux pour l'implantation de 2 poteaux télécom entre le 32 et le 38 route des Attignies ;

**CONSIDERANT** qu'il importe de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des ouvriers ;

**CONSIDERANT** que le secteur en cause est sur une voie communale ;

## A R R Ê T É

**ARTICLE 1 :** Entre le 25 octobre et le 25 novembre 2023 pour une durée de 2 jours, la chaussée sera réduite entre le 32 et le 38 route des Attignies.

**ARTICLE 2 :** La circulation sera régulée manuellement et limitée à 30 km.

**ARTICLE 3 :** Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.

**ARTICLE 4 :** Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur.

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.

**ARTICLE 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de VAUGNERAY,
- Monsieur le responsable de la police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- Madame la responsable en charge de la collecte des ordures ménagères à la CCVL de VAUGNERAY,
- Monsieur le Responsable de la société AFFACOM, 75 avenue Jean Moulin, 26290 DONZIÈRE.

Fait à GRÉZIEU-LA-VARENNE le 17 octobre 2023



LE MAIRE : Bernard ROMIER